

INSCRIPTION

CAS Swiss Certified Investment Products Expert (SCIFE)[®]Formation d'expert en produits d'investissement
(instruments de placements collectifs et produits structurés)

Madame Monsieur Employeur _____

Nom _____ Adresse professionnelle _____

Prénom _____

Rue et n° _____

N° postal et lieu _____ Tél. prof. _____

Date de naissance _____ Fax prof. _____

Lieu d'origine pour les Suisses ou nationalité _____ Tél. mobile _____

_____ Courriel prof. _____

Tél. privé _____ Autres langues _____

Courriel privé _____

Langue maternelle _____

Diplômé-e d'une Haute Ecole oui non

Si oui, n° de matricule de l'Université et/ou HES _____

Inscription pour la formation (SCIFE)[®] CAS Postgrade d'expert en produits d'investissement certifié suisse (SCIFE)[®] (18 jours)

Inscription pour les autres orientations

Spécialiste en gestion de fortune et de placements collectifs/Asset Manager (14 jours)

Spécialiste en distribution de fonds de placement (10 jours)

Spécialiste dans le secteur des produits structurés (10 jours)

Combinaison: «Spécialiste en distribution de fonds de placement»
et «Spécialiste dans le secteur des produits structurés» (14 jours)

Par ma signature, j'accepte les conditions générales et financières au verso de la présente et m'inscris définitivement pour la formation cochée ci-dessus.

Début des cours Selon échéancier séparé

Adresse de facturation de l'écolage privée professionnelle

Annexes à joindre à la présente

– Curriculum vitæ

– 2 photos format passeport

– Copies des documents de la formation acquise à ce jour (certificat et/ou diplôme)

Lieu et date _____ Signature _____

L'inscription est à adresser à:

HEIG-VD • Centre St-Roch
Département Formation Continue
Avenue des Sports 20 • Case postale 521 • 1401 Yverdon-les-Bains
Centrale: + 41(0)24 55 77 600 • Tél.: + 41(0)24 55 76 196 • Fax: + 41(0)24 55 77 601
Courriel: formationcontinue@heig-vd.ch • www.postformation.ch

➔
Veuillez prendre note
des conditions générales
et financières au verso

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le formulaire d'inscription, dûment signé, fait office de contrat de formation pour l'orientation choisie.
2. Par sa signature la personne accepte les conditions de formation, soit: admission, examens et paiement de l'écolage. Ces conditions font parties intégrantes du programme de formation.
3. Conditions de paiement de l'écolage: le paiement doit être acquitté avant le début des cours.
4. Au cas où le nombre d'étudiant-e-s serait insuffisant pour l'ouverture d'une orientation, la direction des cours se réserve le droit de ne pas ouvrir cette dernière. Les écolages déjà acquittés seront alors remboursés.
5. Les supports de cours sont protégés en matière de droit d'auteur, de même que le sigle enregistré de la HEIG-VD. Toute copie ou utilisation en dehors du cadre de l'école est prohibée. Sur demande, une dérogation est possible par une attestation écrite de la direction des cours. Il en va de même pour les logiciels et le système de courrier électronique de la HEIG-VD. Tout-e étudiant-e qui enfreindrait ces dispositions se rend responsable juridiquement des dommages causés et sera exclu-e de la Haute école sans remboursement de l'écolage versé.
6. Dans le cadre des cours, les étudiant-e-s ne sont pas assuré-e-s par l'organisateur.
7. Les impenses de cours n'incombent pas à l'organisateur, tels: ouvrages et publications spécialisés, frais de transport, logement et repas.
8. La direction des cours se réserve le droit de modifier la structure et le contenu de chaque orientation de formation. Elle est par ailleurs compétente pour le choix et l'engagement des professeur-e-s.
9. La direction des cours décide en dernier ressort de l'acceptation ou de l'exclusion d'un-e étudiant-e.
10. Le for juridique pour tout différend est sis à Zurich. Le droit suisse est applicable.

ÉCOLAGES

Orientation

	Coût
Spécialiste en gestion de fortune/Asset Manager	CHF 8600.–
Spécialiste en distribution de fonds de placement	CHF 6400.–
Spécialiste dans le secteur des produits structurés	CHF 6400.–
Combinaison «Spécialiste en distribution de fonds de placement» et «Spécialiste dans le secteur des produits structurés»	CHF 8600.–

Formation globale

CAS Postgrade en produits d'investissement certifié suisse (SCIPE) [®]	CHF 9800.–
---	------------

L'écolage comprend les cours et leurs supports, à l'exclusion des taxes d'examens.

Toute modification des conditions générales ainsi que des dispositions financières feront l'objet d'une communication de la direction des cours au minimum 3 mois avant le début d'une session.

Etat décembre 2007

L'inscription est à adresser à:

HEIG-VD • Centre St-Roch
Département Formation Continue
Avenue des Sports 20 • Case postale 521 • 1401 Yverdon-les-Bains
Centrale: + 41(0)24 55 77 600 • Tél.: + 41(0)24 55 76 196 • Fax: + 41(0)24 55 77 601
Courriel: formationcontinue@heig-vd.ch • www.postformation.ch